

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2018

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
ANNEXES	
Annexe A - Subventions	14
Annexe B - Opérations	14
Annexe C - Cotisations	14
Annexe D - Autres produits	14
Annexe E - Coûts directs	15
Annexe F - Marges brutes	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC au 30 septembre 2018, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

ASBL CPA INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 21 novembre 2018

¹ Par CPA auditeur, CGA, n^o permis de comptabilité publique : A129449

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	540 520	562 593
Opérations (annexe B)	544 384	477 506
Cotisations et assurances (annexe C)	247 400	214 791
Autres produits (annexe D)	50 167	55 443
Placements sports (note 10)	106 616	143 156
	<u>1 489 087</u>	<u>1 453 489</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	465 485	403 351
Transport et communication	272 908	216 752
Régionalisation	204 569	221 043
Services professionnels	224 520	213 117
Fournitures et approvisionnements	195 368	199 182
Coûts directs (annexe E)	880	5 133
Loyers	21 047	23 828
Amortissement des immobilisations	167	239
Placements sports (note 10)	106 616	143 156
	<u>1 491 560</u>	<u>1 425 801</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 473)	27 688
Plus-value sur placements	<u>1 718</u>	<u>(671)</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(755)</u>	<u>27 017</u>

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

	2018			2017
	Investi en immobilisations	Affecté aux programmes (note 12)	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	557	179 389	100 000	279 946
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(167) (*)	-	(588)	(755)
Acquisition d'immobilisations	6 408		(6 408)	-
Affectation d'origine interne (note 12)	-	(6 996)	6 996	-
SOLDE À LA FIN	6 798	172 393	100 000	279 191
				252 929

(*) Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

BILAN

AU 30 SEPTEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	81 186	8 944
Placements à court terme (note 4)	204 455	122 737
Subventions	189 878	402 628
Débiteurs (note 5)	59 862	141 151
Stocks	19 844	3 419
Frais payés d'avance	11 390	12 126
	<u>566 615</u>	<u>691 005</u>
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>6 798</u>	<u>558</u>
	<u><u>573 413</u></u>	<u><u>691 563</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	267 222	246 377
Apports reportés (note 9)	27 000	165 240
	<u>294 222</u>	<u>411 617</u>
	<u>294 222</u>	<u>411 617</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	6 798	557
AFFECTÉ AUX PROGRAMMES (note 12)	172 393	179 389
NON AFFECTÉ	100 000	100 000
	<u>279 191</u>	<u>279 946</u>
	<u><u>573 413</u></u>	<u><u>691 563</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	(755)	27 017
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	167	239
	<u>(588)</u>	<u>27 256</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions	212 750	(117 665)
Débiteurs	81 291	(62 215)
Stocks	(16 425)	1 511
Frais payés d'avance	736	(4 958)
Créditeurs	20 844	18 216
Revenus perçus d'avance	-	(2 438)
Apports reportés	(138 240)	55 780
	<u>160 956</u>	<u>(111 769)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	<u>160 368</u>	<u>(84 513)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(6 408)	-
Variation des placements	(81 718)	70 670
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>(88 126)</u>	<u>70 670</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>72 242</u>	<u>(13 843)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>8 944</u>	<u>22 787</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>81 186</u></u>	<u><u>8 944</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2018

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 30 janvier 1968.

Ses objets sont les suivants:

- promouvoir l'intérêt, la participation et le niveau d'habileté du sport dans les limites de la province;
- régir et coordonner les fédérations régionales membres;
- encourager et appuyer les compétitions à l'échelle régionale, provinciale et nationale;
- organiser des stages de perfectionnement pour les officiels, les joueurs et entraîneurs;
- publier et distribuer toute information pertinente au "Volley-Ball", dans la province de Québec.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

Inscriptions, sanctions d'événements et transactions Internet

Les produits d'inscriptions, de sanctions d'événements et de transactions Internet sont constatés lorsque les activités ou les programmes ont lieu.

Ventes et location de matériel, publications et publicité

Les produits de ventes et location de matériel, publications et publicité sont constatés lorsque les transactions ont lieu.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2018

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût d'achat réel. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Site Internet	Amortissement linéaire	3 ans

Actif net affecté aux programmes

Ces actifs nets sont présentés distinctement par l'organisme afin de présenter séparément la performance de ses programmes.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3- PLACEMENTS SPORTS

L'organisme cède 10 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 30 septembre 2018, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 139 811 \$.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 SEPTEMBRE 2018

4- PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
Desjardins - Fonds d'obligations canadiennes, 5 271,457 parts (5 208,318 parts en 2017) au coût de 28 963 \$ (28 617 \$ en 2016)	29 074	28 974
Compte avantage entreprise	128 361	46 907
Fonds Invesco Trimark		
Fonds d'obligations échelonnés, 593,5010 parts (577,7750 parts en 2017)	5 153	5 142
Fonds Revenu Taux Variable, 865,1590 parts (840,9250 parts en 2017)	7 432	7 206
Fonds Revenu Gouvernemental, 7 458,2700 parts (7 387,6870 parts en 2017)	34 435	34 508
	<u>204 455</u>	<u>122 737</u>

5- DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes à recevoir	19 149	27 477
Placements sports	40 713	93 982
Taxes à la consommation	-	19 692
	<u>59 862</u>	<u>141 151</u>

6- IMMOBILISATIONS

	2018		2017	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier	5 835	5 834	1	1
Équipement informatique	29 910	23 113	6 797	557
Site Web	25 971	25 971	-	-
	<u>61 716</u>	<u>54 918</u>	<u>6 798</u>	<u>558</u>

7- MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant de 50 000 \$, garantie par les subventions à recevoir. Les montant prélevés portent intérêt au taux préférentiel majoré de 4,5 %. De plus, l'organisme dispose de six cartes de crédit pour une limite totale de 24 000 \$.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 SEPTEMBRE 2018

8- CRÉDITEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Fournisseurs	236 407	221 919
Salaires et vacances à payer	15 103	20 070
Somme à remettre à l'État	15 712	4 388
	<u>267 222</u>	<u>246 377</u>

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde 30 septembre 2017</u>	<u>Octroi ou encais- sements</u>	<u>Constatés à titre de produits</u>	<u>Solde 30 septembre 2018</u>
	\$	\$	\$	\$
Centre Uni-Sport volley-Ball plage	4 739	2 000	4 739	2 000
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive volleyball intérieur et plage	160 501	170 000	305 501	25 000
	<u>165 240</u>	<u>172 000</u>	<u>310 240</u>	<u>27 000</u>

10- PLACEMENTS SPORTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Appariements des dons admissibles	52 107	81 451
Dons admissibles	54 509	61 705
	<u>106 616</u>	<u>143 156</u>
Charges		
Salaires	106 616	143 156
	<u>106 616</u>	<u>143 156</u>

11- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a réalisé des opérations d'achats d'équipements sportifs auprès d'un administrateur. Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les transactions avec les tiers non apparentés.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2018

12- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu que les surplus cumulés excédant 100 000 \$ soient affectés aux programmes.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses crédateurs. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre associé aux placements en actions est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché. Ce risque est réduit au minimum, car l'organisme atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement et en investissant dans le secteur financier canadien.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

ANNEXE A- SUBVENTIONS

	2018	2017
	\$	\$
Programme de soutien aux opérations régulières du MELS	131 338	134 672
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive du MELS	305 501	316 921
Autres organismes	42 681	39 000
Programme d'événements spéciaux du MELS	61 000	72 000
	<u>540 520</u>	<u>562 593</u>

ANNEXE B- OPÉRATIONS

	2018	2017
	\$	\$
Inscriptions	484 710	415 718
Transactions Internet	24 503	20 761
Publications	10 276	7 907
Sanctions d'événements	16 166	14 769
Administration	5 692	11 151
Matériel	2 437	6 995
Publicité	600	205
	<u>544 384</u>	<u>477 506</u>

ANNEXE C- COTISATIONS ET ASSURANCES

	2018	2017
	\$	\$
Cotisations individuelles	122 019	98 272
Cotisations organismes	123 541	116 519
Produits d'assurances	1 840	-
	<u>247 400</u>	<u>214 791</u>

ANNEXE D- AUTRES PRODUITS

	2018	2017
	\$	\$
Commandites	34 755	40 959
Autres	15 412	14 484
	<u>50 167</u>	<u>55 443</u>

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
ANNEXES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

ANNEXE E- COÛTS DIRECTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Publications		
Stocks au début	3 262	7 427
Achats	17 564	8 210
Stocks à la fin	<u>(19 844)</u>	<u>(3 419)</u>
	982	3 262
Cotisations individuelles	-	-
Transactions Internet	<u>(102)</u>	<u>1 871</u>
	<u>880</u>	<u>5 133</u>

ANNEXE F- MARGES BRUTES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Publications		
Produits	10 276	7 907
Coûts directs	<u>(982)</u>	<u>(3 262)</u>
	<u>9 294</u>	<u>4 645</u>
Inscriptions		
Produits	484 710	415 718
Coûts directs	-	-
	<u>484 710</u>	<u>415 718</u>
Transactions Internet		
Produits	24 503	20 761
Coûts directs	<u>102</u>	<u>(1 871)</u>
	<u>24 605</u>	<u>18 890</u>
Cotisations individuelles		
Produits	122 019	98 272
Coûts directs	-	-
	<u>122 019</u>	<u>98 272</u>